



# Ensemble Luttons contre le moustique tigre



Cet insecte, d'une espèce agressive peut, dans certaines conditions, transmettre les virus de la dengue, du chikungunya ou du zika.

Tout le monde est concerné autant les autorités locales que la population.

L'article L 2212-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) définit " le pouvoir de police générale du maire en matière de prévention des maladies épidémiques et contagieuses et de maintien de l'hygiène et de la salubrité publique"

C'est dans ce cadre que le maire peut prendre diverses mesures destinées à prévenir et à limiter la prolifération des moustiques par voie d'arrêtés.